

SESSION FORMATION  
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES  
INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉF: 9296-15

## Sécuriser le dossier de DUP des projets d'infrastructures

> EN BREF

Le dossier d'enquête préalable à la DUP et la procédure DUP connaissent des évolutions réglementaires régulières. Quelles sont ces modifications, comment les anticiper et les intégrer de façon à produire des dossiers conformes ?

### THÉMATIQUES

Positionnement de la DUP dans les procédures. Composition du dossier. Intégration de l'avis de l'autorité environnementale. Retours d'expérience de maîtres d'ouvrage et commissaires enquêteurs. Jurisprudence et contentieux.

#### > CETTE FORMATION S'ADRESSE À

équipes de maîtrise d'ouvrage des infrastructures linéaires (DREAL, collectivités territoriales, RFF, VNF, RTE, GRT Gaz, sociétés d'autoroutes...), services juridiques des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises, services instructeurs, laboratoires et bureaux d'études publics et privés, cabinets d'avocats et experts judiciaires.

#### > PRÉ-REQUIS

Aucun

### OBJECTIFS

MAITRISER la réglementation sur la composition et la rédaction des dossiers d'enquête.  
CARACTERISER et hiérarchiser les principaux risques de blocage de la DUP.  
IDENTIFIER les précautions à prendre.

#### > PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Retour d'expérience
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

### INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 09 au 10 octobre 2023 - Durée : 2 jours (14 heures)  
Tarif : 1 810,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)  
Lieu : France Paris

### COORDINATION

Stéphane PRADON, Directeur environnement, EGIS

### PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

#### LUNDI 09 OCTOBRE

9h00  
Introduction et présentation de la session.

#### Le cadre technique et réglementaire

9h30-12h00  
Stéphane PRADON  
Le positionnement de la DUP dans la procédure.  
La procédure d'enquête.  
La composition et le contenu du dossier suite à la réforme de l'Evaluation Environnementale : notion de projet, scénario de référence, impact sur le changement climatique...

Déjeuner de 12h00 à 13h30

#### Le point de vue des AE

13h30-15h00  
François VAUGLIN, Rapporteur à L'Autorité Environnementale, CGEDD MTES  
Autorité environnementale : rôle, saisine, fonctionnement, exemples concrets.

15h15-16h45  
Un représentant, DREAL  
L'autorité environnementale locale : rôle, fonctionnement et retours d'expériences.

#### Le point de vue du commissaire enquêteur

16h45-18h00  
Jean-Pierre CHAULET, Vice-président, Compagnie nationale des commissaires enquêteurs  
Le témoignage d'un commissaire enquêteur sur la qualité des dossiers des enquêtes publiques.

Fin de la journée à 18h00

#### MARDI 10 OCTOBRE

#### Retours d'expériences

9h00-10h30  
Xavier PREVOT, Département de la Seine Maritime  
Les procédures de contrôle, du dossier technique au dossier de communication.

10h45-12h00  
Fabienne BARRERE, EGIS  
Retour d'expérience de l'application de la réforme de l'évaluation environnementale sur le projet de l'élargissement de l'A10 entre Tours et Poitiers.

Déjeuner de 12h00 à 13h30

#### Les aspects juridiques

13h30-16h00  
Clara DELZANNO, Avocat à la cour, Fiducial Legal by Lamy  
Sécuriser la DUP : les points de vigilance et les précautions à prendre.  
Les contentieux et la jurisprudence : quels enseignements en tirer.

16h00  
Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la journée à 16h30